

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC et PFC

N°6

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Janv/fév 2003

EDITO

Grève reconductible à l'ordre du jour !

Par deux fois fin 2002, le personnel des centres de tri s'est massivement mobilisé. Le 24 octobre tout d'abord, plus de la moitié du personnel s'est mis en grève à l'appel de SUD, CGT et FO contre le schéma directeur du traitement du courrier qui prévoit la fermeture de nombreux établissements, mais aussi pour l'emploi, les conditions de travail et l'arrêt de la précarité. Cette grève massive a touché l'ensemble des CTC du territoire avec des chiffres impressionnants.

Le 26 novembre, le personnel des CTC en remettait une couche mais cette fois-ci pour défendre les retraites et le service public. Ces deux actions d'ampleur ont démontré que le personnel est attentif à la situation et n'entend pas se laisser manœuvrer par une direction dont l'unique objectif est de faire baisser les coûts en personnel.

Malgré ces actions, la direction de la Poste continue comme si rien ne s'était passé : réorganisations, implantations de machines et reprise d'emplois, développement des horaires atypiques malgré l'étude CHS-CT, recrutement de CDD ou intérimaires, pressions sur le personnel, mise en concurrence des CTC entre eux. Nous apprenons la fermeture prévue de Moulins CTC au premier semestre 2003 dans le cadre du schéma directeur alors qu'à ce jour aucune information n'est donnée aux organisations syndicales.

D'autre part, la direction du courrier dans le schéma directeur du transport prévoit la suppression de nombreux avions pour s'orienter vers le «tout route» à partir de la plateforme de Melun Sénart et par l'implantation de 9 plates-formes routières (Rognac, Melun-Sénart, Amiens, Nancy, Bourges, Macon, Lyon, Bordeaux, Toulouse). Cela signifie pour de nombreux départements la fin du J+1. Encore une fois, toutes ces informations nous remontent par les délégations, les départements ou les centres eux-mêmes. La DC ne juge pas opportun de recevoir les organisations syndicales sur un dossier aussi brûlant. On nous dit aujourd'hui qu'elles n'auraient pas à s'occuper de l'organisation du travail et que c'est la Poste qui est maître d'oeuvre dans ce domaine.

En parallèle, la gamme Tem'post prend de plus en plus d'importance et génère un gros bordel dans les centres en termes d'ordonnancement des flux, de stockage et, par ricochet, touche la distribution en remettant en cause le travail du samedi.

L'année 2003 est celle du contrat de plan entre l'état et La Poste et devra fixer la politique qui sera menée jusqu'en 2007. Ne nous faisons pas d'illusion, nous savons pertinemment à quelle sauce la Poste veut nous manger et qu'il n'y a rien de bon à attendre.

Devant les menaces qui se précisent de jour en jour, la fédération SUD réunira, très prochainement, l'ensemble de ses sections pour proposer l'action. Face au mépris de la direction et à sa politique ultra-libérale, face aux dangers d'une énorme restructuration de tous les centres, nous pensons qu'il n'y a pas 36 moyens de s'y opposer. Seul la construction d'un mouvement coordonné, unitaire et qui s'inscrit dans la durée sera capable de faire reculer la Poste et ses projets néfastes pour les conditions de travail, pour la qualité de service, pour l'aménagement du territoire et pour le service public en général.

**C'est dans cette perspective que la fédération SUD-PTT
vous adresse ses meilleurs voeux pour 2003.**

HIVER TORRIDE A CRETEIL PFC

Le mercredi 8 janvier au soir, 13 agents de la brigade D de la TPGD à Créteil Marais ont quitté leur position de travail et déserté le centre, en invoquant le droit de retrait, suite aux très basses températures constatées ...

En effet, suite aux récentes restructurations des services de maintenance de la Poste, il semble que l'EMI (nouvelle direction centralisant les services de maintenance des bâtiments) ne soit pas vraiment opérationnelle, (çà, on s'en doutait !!!) ce qui a conduit les agents de Créteil Marais à travailler dans des températures comprises entre 4 et 10 degrés !!

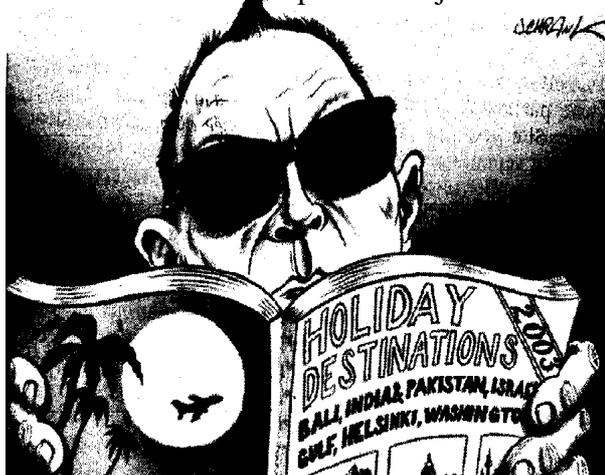
Le jeudi 9 janvier au soir, c'est 90% de la brigade C ainsi que la 17/24 et la demi-nuit qui ont cessé le travail, mais cette fois-ci en restant sur le centre (dans des locaux chauffés...), et en s'appuyant sur le droit de retrait. La brigade C a été suivie par les brigades A, B, mixte et fixe après-midi vendredi 10 janvier, à 90%. La DCT a reconnu le droit de retrait pour "cause de froid", ce qui est une première, après l'avoir dénié au personnel ! La direction du centre a proposé comme compensation au titre du froid, 1 jour de RC pour les agents ayant usé de leur droit de retrait, et 2 jours de RC pour ceux qui sont restés travailler !! Tout en reconnaissant qu'une majorité écrasante d'agents a eu raison d'utiliser le droit de retrait, La Poste essaye cependant de la criminaliser en accordant 2 RC à ceux qui ont su "assurer la continuité de service" ! L'ensemble du personnel réuni en AG avec les représentants SUD, CFDT, CGT a protesté, arguant que tous les agents de la PFC devraient avoir le même nombre de RC, tous ayant subi le froid pendant plusieurs jours. La direction cherchait encore une fois à diviser le personnel de la PFC sur cette question !!

Le travail a repris le vendredi 10 janvier vers 21h45 après que des gens de l'EMI aient installé des systèmes de chauffage (une soufflerie d'air chaud sur bloc électrogène + des petits chauffages avec des bouteilles de gaz, un truc vraiment archaïque ...) et après que la direction ait promis que le travail ne s'effectuerait que sur un îlot (à peu près chauffé). En tout cas, ce qu'on peut tirer de cette affaire est que la reconnaissance du droit de retrait pour cause de froid peut s'obtenir dès lors que le personnel sait faire masse. Et il en va de même pour le reste. N'hésitons pas à nous servir de ce qui est notre seule force, le collectif, pour faire valoir nos droits et le respect qui nous est dû. A la suite du cycle d'HMI de SUD à Créteil, une AG a été tenue vendredi 17 janvier au soir, pour revendiquer les 2 RC pour tous les agents concernés par le froid .

Nous attendons la réponse de la direction.

Plaque toulousaine : une dent contre leurs projets

Le 16 janvier 2003, le personnel des 2 centres de tri de Toulouse était en grève à + de 70% au centre de tri ville (CTV) et 90% au CTC. En participant massivement à cette grève, le personnel s'est élevé avant tout contre la mise en place de la 4/11, d'une fixe après-midi 14h30/21h30, d'une brigade de CDD le samedi AM au CTC mais aussi contre la reprise des acquis de l'ARTT. Faible consolation, la boîte nous lâche un os et laisse en place la brigade LMMJ au CTC (2 agents) qui devait disparaître. Ils sont trop bons... Des AG quotidiennes permettent de maintenir l'intérêt du personnel, et nous nous projetons déjà sur les suites à donner après l'audience locale sur les effectifs prévue fin janvier...



Nîmes CTC : la direction ne veut pas de SUD
La Direction persiste à refuser d'inviter la section SUD lors des réunions plénières ou tables rondes. Son argumentation, et la non-représentativité locale de SUD lors des dernières élections paritaires, mais depuis, SUD s'est créée, et il est très actif sur le centre. Une pétition signée par 120 personnes sur 200, exige de la Direction la présence de SUD lors de ces réunions. Les autres organisations syndicales devraient écouter la majorité du personnel et exiger que SUD soit présent dans toutes les audiences.



Moulins CTC : Non à la fermeture

Le transfert de toute l'activité de tri du courrier de l'Allier vers le CTC de Lempdes (63) aboutira à terme à la fermeture du centre de tri. Les activités qui demeurent sur place (dispersion du trafic, concentration du courrier, guichet, ramassage des collectes et du courrier entreprises) ne suffiront pas à justifier le maintien du centre. Ce projet de fermeture s'inscrit dans la stratégie globale de La Poste qui vise à restreindre les coûts de fonctionnement de l'activité courrier au nom de la sacro-sainte concurrence. Le directeur départemental n'a pas jugé utile de communiquer au personnel autrement que par voie de presse, ce qui en dit long sur le dialogue social dans le département. Quant aux usagers, il faudra peut-être qu'ils s'habituent à recevoir leur courrier avec du retard, en fonction des aléas de cette nouvelle organisation qui éloigne encore un peu plus d'eux le service public postal. S'opposer à la disparition du CTC, c'est lutter pour le maintien d'un service public de proximité. C'est pourquoi SUD appelle le personnel de l'Allier à se mobiliser. Une pétition unitaire (SUD, CFDT, FO, CGT) circule et le directeur départemental doit comprendre que nous ne laisserons pas détruire le service public postal sans combattre.



Cavaillon PFC : Un directeur de choc

Celui-ci veut faire fonctionner le centre 24H sur 24, avec créations de brigades, augmentation des cadences et dégradation des conditions de travail. La plate-forme est complètement saturée au niveau du trafic. La Direction utilise un vieux camion à double plateaux extrêmement dangereux pour le personnel. Le Directeur ne se préoccupe absolument pas de la sécurité des agents. Lors des élections Prud'hommes, il a refusé de libérer les ACOs afin qu'ils puissent aller voter. Après intervention des syndicats à la préfecture, le Directeur s'est fait reprendre de volée par le préfet et a donc autorisé les agents à aller voter.

Création d'une plate-forme colis en BRA : perte de 200 emplois dans les centres de tri

Le schéma directeur du traitement et du transport du courrier est au centre des préoccupations du personnel des centres de tri. Ses grandes lignes ? Restructurations voire disparitions de certains centres. Son but ? Diminuer l'emploi à l'acheminement.

Nous, syndicats SUD PTT de Bourgogne, Isère, Pays-de-Savoie, Rhône-Ain-Loire et Drôme-Ardèche, avons été reçus en audience par la délégation le 16 janvier.

Sur l'avenir du traitement du courrier, la délég. a reconnu qu'elle étudiait plusieurs projets mais qu'elle ne pouvait rien nous dire pour l'instant. Toutefois, une option sera prise d'ici un mois et demi. Une communication nous sera faite à ce moment là. Pour la délocalisation de Grenoble CTC, la disparition de la brigade 2N/4 est envisagée par le directeur du courrier.

Si la délég. ne communique pas sur l'avenir du courrier, elle se montre beaucoup plus volubile sur l'organisation colis en BRA. En 2004, plus aucun centre de tri ne traitera les colis sur la délégation. La création d'une plate-forme colis à St-Laurent-de-Mure dans le Rhône permettra de traiter ceux-ci plus ceux du Jura. Cas particulier : les colis de Drôme-Ardèche seront traités à la PFC de Cavaillon. Les représentants de La Poste estime entre 150 à 200 reprises d'emplois sur BRA pour cette création.

Les conséquences pour le personnel des CTC sont terribles : diminution importante des effectifs, et perte à brève échéance des TPS d'où le risque de trier les encombrants manuellement (R 205, 206 et écoplis directs).

La Poste est entrain de dépouiller ses CTC départementaux. Après le colis, la lettre ? Une petite phrase du directeur courrier de la délégation en dit long sur cette question : "Par analogie, même si la nature du trafic et du travail est différente, on peut penser qu'il en sera de même pour ce qui concerne la lettre."

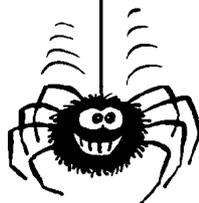
Nous ne resterons pas l'arme au pied. Nous appelons à la mise en place d'une coordination de tous les syndicats de la délégation pour défendre nos emplois.

Une lettre leur sera envoyée afin de proposer une date pour se rencontrer.

Solidarité

Rouen CTC : un grand merci à tous

Suite au conflit de 11 semaines et à l'appel à la solidarité financière, les grévistes de Rouen tiennent à remercier tout ceux qui ont participé à la collecte financière. L'ensemble des sommes collectées dépasse les 25 000 Euros. Une commission de grévistes (2 SUD, 1 CGT, 1 non-syndiqué) a fait les propositions de répartition entre les grévistes. Une première distribution a eu lieu après la paie d'octobre, durant la grève. L'argent devait aider les grévistes les plus en difficulté à continuer la grève. Onze grévistes ont touché 300 Euros, 50 ont touché 150 Euros, les autres ont assumé les retraits de salaire. Une deuxième distribution a commencé, la proposition est de donner une somme identique pour tous les agents ayant participé à au moins la moitié de la grève. 109 grévistes vont toucher 130 Euros. Encore merci !



Brest CTC : grève contre l'autoritarisme

Préavis déposé à compter du 3 janvier pour les brigades de nuit. Celui-ci est motivé par une dérive des méthodes d'encadrement. Dans un contexte de fin d'année ou le manque d'effectifs est quotidien, le personnel assure tant bien que mal son service mais il ne supporte plus les méthodes de management. Les agents des brigades de nuit demandent la fin de l'autoritarisme et des pressions individuelles sur les agents.

Landy CTCI : c'est la vie de château !

Pour fêter la fermeture du centre du Landy, la direction du courrier international a organisé le 22 novembre 2002 un grand raout dans ses locaux. Bis repetita, la semaine suivante avec l'ensemble des cadres lors de son séminaire annuel qui a duré plusieurs jours dans un château de la région parisienne (repas, piscine, champagne, petits fours). Ce qui est sûr, c'est qu'aucun agent du défunt Landy n'a été invité parmi cette noble assemblée. Pour préparer ses cadres aux restructurations à venir (Roissy, Mitry-Mory, TIM), la DCI a choisi de ne pas mégoter. Il est vrai qu'avec 600 suppressions d'emplois, y'a de l'argent à dépenser !!!

Avignon CTC : en reclassement

Le CTC d'Avignon vient d'être mis en reclassement pour la période du 1 novembre 2002 au 31 octobre 2003. Ceci concerne 70 agents soi-disant en sur-effectif. Le directeur du CTC invoque l'implantation de la TGF et le départ du trafic TG1 Eco sur Marseille-Provence ainsi qu'une réflexion sur le transfert du TG1 lettre du samedi. Pendant ce temps, le personnel a de grosses difficultés pour passer tout le trafic dont une partie est quotidiennement détournée sur le centre d'entraide de Bouc bel Air (13).



DELMA :

des avions en moins, des camions en plus

En argumentant sur les nuisances sonores pour les riverains des aéroports, La Poste a trouvé son pain béni. Pour elle, la suppression d'un avion sur Toulouse et Bordeaux et de celui de Poitiers est l'occasion d'une attaque sans précédent contre le service public, nos horaires et nos conditions de travail. Tout le courrier de Poitou-Charentes sera acheminé par la route. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, seul le courrier du 33 et du 31 prendra l'avion pour les relations avec l'Ile-de-France et les capitales régionales. Quant aux autres départements, ils seront sacrifiés sur l'autel Tem'post... Si nous ne ripostons pas, ce sera la fin du J+1, de l'égalité de traitement entre les usagers et de la péréquation tarifaire.